



Lendosphere.com

Lendosphere, la plateforme de financement participatif dédiée aux projets de développement durable.

Sur Lendosphere, les particuliers prêtent, avec intérêts, aux porteurs de projets auxquels ils croient.
Voici comment votre argent peut financer la transition écologique !

Tout le monde peut prêter aux entreprises

Depuis le 1er octobre 2014, en France, les particuliers peuvent prêter aux entreprises avec intérêts. Grâce au « crowdfunding », les porteurs de projet trouvent une nouvelle voie de financement, réactive et directe. Par rapport au don, le prêt rémunéré permet d'élargir la communauté des contributeurs et de financer des projets de plus grande envergure. Pour les particuliers, c'est l'opportunité de flécher leur épargne vers des projets auxquels ils croient, de façon transparente et rentable.

"51%

des Français déclarent qu'ils placeront leurs économies sur d'autres produits suite à la baisse du taux du Livret A à 1%.
(Sondage IFOP pour Dimanche Ouest France, juillet 2014) //

"66,4 millions €

La somme récoltée par toutes les plateformes de crowdfunding françaises au premier semestre 2014 //

Au service d'une économie positive

Convaincue que la transition écologique passe par l'implication des citoyens dans des projets qui les concernent, l'équipe de Lendosphere voit dans le financement participatif une formidable opportunité. Pour favoriser l'implication de tous, rien de plus efficace que de partager les bénéfices économiques de la transition écologique ! Grâce à Lendosphere, les intérêts des prêteurs et des emprunteurs se rejoignent dans un même objectif : réconcilier économie et écologie.

"1 million

Le nombre de crowdfunders en France entre 2008 et mi-2014 //

Lendosphere, une plateforme simple et spécialisée

Lendosphere est la plateforme de financement participatif en prêts rémunérés dédiée au développement durable. Plus besoin de chercher dans les sous-catégories « Environnement » des plateformes généralistes. Lendosphere, c'est aussi un fonctionnement simplifié au maximum. Les particuliers prêtent directement aux projets présentés, sans aucune démarche intermédiaire. Lendosphere accompagne les porteurs de projet pour la présentation de leurs projets sur la plateforme et assure la gestion des remboursements.



Côté prêteurs, une épargne à valeurs partagées



Découvrez

Innovants, salutaires, positifs...
Les projets Lendosphere ont tous du sens !



Prêtez

Créditez votre compte Lendosphere pour prêter aux projets qui vous plaisent.



Votre prêt est validé

par le porteur de projet !
Vous savez où est placé votre argent, et à quoi il sert.



Recevez tous les mois

vos remboursements sur votre compte Lendosphere.

1. Tout est gratuit pour les prêteurs : pas de frais d'entrée ni de commission cachée.
2. Une inscription facile et rapide : téléchargez une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
3. Diversifiez vos placements et prêtez à autant de projets que souhaité (jusqu'à 1 000€/projet).
4. Recevez vos mensualités sur votre compte Lendosphere, à partir duquel vous suivez tous vos prêts et virez vos revenus lorsque vous le souhaitez vers votre compte bancaire habituel.

Côté emprunteurs, un financement efficace



Présentez

Besoin d'un financement réactif ? Présentez votre projet à l'équipe de Lendosphere.



Collectez

Pendant la campagne de collecte, suivez en temps réel les offres des prêteurs.



Validez

Validez les offres de prêt et recevez votre contrat de prêt établi par Lendosphere.



Remboursez

Tous les mois, Lendosphere prélève la somme totale sur votre compte et gère les remboursements.

Sur Lendosphere, testez l'accueil du marché, empruntez auprès d'une communauté de prêteurs convaincus par votre activité et bénéficiez d'une communication pertinente réalisée par des professionnels du secteur. Le taux d'intérêt est fixé selon la note de confiance (A, B ou C) établie par un cabinet d'expertise comptable et la durée du prêt.

Les règles sont simples :

Présentez un projet, 2 exercices comptables et un prévisionnel, visés par nos experts.
Toutes les structures sont les bienvenues : association Loi 1901, SARL, SAS, SCOP, etc.
Pas de garantie, pas de caution pour des emprunts de 10 000 € à 1 million d'€.
Frais Lendosphere : 4% sur le montant des collectes réussies, aucun frais en cas d'échec.
Coût du crédit : entre 3,3% et 10%.
Gestion des flux des remboursements mensuels par Lendosphere.
Validation et présentation du projet sous 10 jours, 30 jours maximum pour les collectes

Des questions ?

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre rapidement à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous joindre par email : contact@lendosphere.com ou par téléphone au 06 20 68 36 77.

Prêtez du sens à vos intérêts



Lendosphere.com

Lendosphere SAS - 71 boulevard Voltaire, 75011 Paris - contact@lendosphere.com
Plateforme de financement participatif inscrite auprès de l'ORIAS n°14006560
RCS Paris 805 178 860